

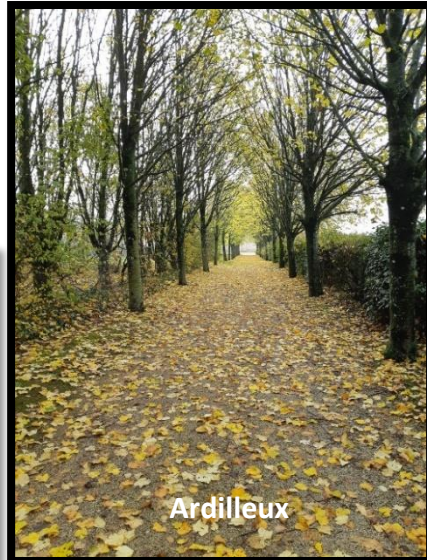


Bulletin Municipal n°13

Décembre 2022



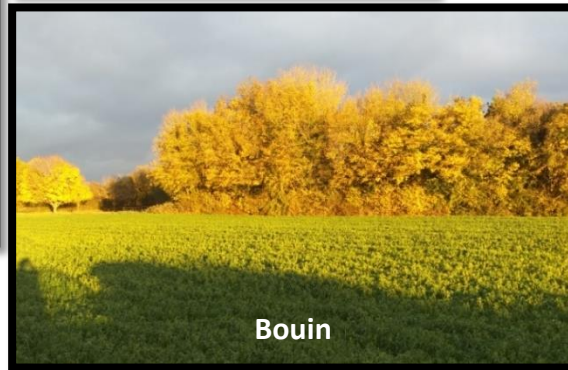
Pioussay



Ardilleux



Hanc



Bouin



Commune de Valdelaume

Mairie de VALDELAUME

Adresse : 1, rue du Puits Grelet
Hanc - 79110 VALDELAUME
Tel : 05 49 29 83 63
Mail : mairie-valdelaume@paysmellois.org

Mairie fermée du 19 au 31/12/2022

Secrétaire de mairie : Sabine Ardillon

Maire : Emmanuel Caquineau
1^{ère} adjointe : Mathilde Garçonnet-Sillon
2^{ème} adjointe : Isabelle Baudrit
3^{ème} adjointe : Fabienne Vignier
4^{ème} adjointe : Odile Rault
5^{ème} adjoint : Eric Desavivres

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h
Mardi : 13h30 – 17h30
Mercredi : 13h30 – 17h 30
Jeudi : 13h30 – 17h30
Vendredi : 8h30 – 12h

Les conseillers :

FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, VAURY
Laura, MORNET-KOHLER Maryse, BABIN Etienne,
PAQUEREAU Stéphane, JOLLY Jacques, BERNARD
Jean-François, GUILLON Jean Luc, OHIN Narcisse,
DOMERGUE Gilles, MERLE Dominique, GIRAULT
Claude

SOMMAIRE

Le mot du Conseil municipal	Page 3
Ça s'est passé au Conseil	Pages 4 à 10
La mairie vous informe	Pages 11 à 26
Vie associative	Pages 27 à 30
Infos diverses	Pages 31 à 36

Le mot du Conseil Municipal

Joyeux Noël

Illuminations de Noël

Les fêtes arrivent à grands pas et comme à l'habitude, nous préparons cette période chaleureuse avec joie.

Même, si le conseil municipal a pris des décisions en matière d'économie d'énergie, de sobriété énergétique... il ne souhaite pas renoncer à des décorations lumineuses ponctuelles en cette fin d'année mais trouver ou retrouver des pratiques de bon sens :

Les décorations seront moins nombreuses, la majorité à Led ou solaires.

La période d'illumination sera plus courte, les heures d'illumination plus modérées.

Colis de Noël

Cette année 125 colis vont être distribués auprès des habitants de la commune âgés de plus de 75 ans et domiciliés plus de 6 mois dans l'année.

Les colis seront remis le dimanche 18 décembre 2022 à partir de 10 heures par les conseillers.



Invitation Vœux du Maire 2023

Le Maire et son Conseil Municipal

vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2023

Ils vous invitent à partager la galette et le verre de l'amitié, le

Dimanche 15 janvier 2023 à 15 heures

Salle des Fêtes du Breuil-Coiffaud

Extraits des comptes rendus des réunions du Conseil municipal

05 SEPTEMBRE 2022 A 20 heures 30 à HANC

Présents :

Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, VAURY Laura, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MERLE Dominique, DOMERGUE Gilles, JOLLY Jacques.

Absent : M. Claude GIRAULT

Absents excusés : MORNET-KOHLER Maryse, BABIN Etienne, PAQUEREAU Stéphane, OHIN Narcisse.

Approbation du dernier compte rendu

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 juillet 2022.

Commission environnement

- ⇒ Isabelle Baudrit informe le conseil de l'installation ce jour des jeux pour enfants à la Chaume au Breuil-Coiffaud, ainsi que les tables de ping-pong à Pioussay et Ardilleux.
- ⇒ De nouveaux panneaux de randonnée en remplacement de ceux usagés ont été fournis par la CC Mellois en Poitou pour Bouin et Jouhé et installés par les agents communaux.
- ⇒ Concernant les plantations, il n'est pas prévu de planter de nouvelles fleurs compte tenu de la sécheresse, M. le Maire précise qu'il faudra limiter les jardinières avec des fleurs annuelles et ce dès l'an prochain afin de limiter les arrosages. Actuellement 10000 litres d'eau par semaine sont nécessaires pour l'arrosage.
- ⇒ Concernant l'assainissement non collectif au niveau des logements communaux et bâtiments communaux, fin juillet, le tour de toutes les installations a été fait avec un agent de la CC mellois en Poitou (CCMP), deux vidanges sont nécessaires, le logement avec la salle Cantet à Ardilleux et le logement de Bouin, Grand rue. La vidange de ces deux sites a été programmée.
De nouveaux contrats de vidange proposés par la CCMP ont été signés.

Eolien

- ⇒ M. le Maire rappelle que le projet de la Plaine de Villeneuve a été refusé par la Préfecture mais que le projet serait maintenu par la société Voltalia. Il n'y a depuis pas de nouvelles du promoteur.
- ⇒ Un autre projet par la société Wolsking sur les secteurs de Lorigné, La Forêt de Tessé et Pioussay (derrière le château de Jouhé) est en cours. Les 3 communes ont voté Contre ce projet, mais la société persiste dans la poursuite de son projet.
- ⇒ Un autre projet est en cours sur la commune de Theil-Rabier en Charente, limitrophe de Pioussay et prévoit d'installer une nouvelle ligne de 7 éoliennes parallèles à celles existantes.

Logements communautaires

La CCMP possède sur Valdelaume trois logements et propose à la commune de les racheter.

Pour rappel, il y a 2 maisons de 80 et 102 m² sur Hanc et un logement de 93m² sur Pioussay. L'ensemble est proposé à la Commune pour un prix de 310 000€.

Après débat, à l'unanimité l'ensemble du Conseil n'est pas intéressé pour acheter ces logements.

Taxe aménagement communautaire

M. le Maire nous informe que nous devons prendre une délibération à la demande de la CCMP.

Il précise que la commune n'a jamais voté l'institution d'une taxe d'aménagement sur les permis de construire et déclarations de travaux.

Une nouvelle loi oblige les communes à reverser 1% de cette taxe à la CCMP.

Le Conseil ne comprend pas cette demande puisque nous ne sommes pas concernés. Gilles Domergue pense qu'il faut se préserver pour l'avenir. Jacques Jolly demande pourquoi opter pour quelque chose à laquelle nous n'adhérons pas et pourquoi voter ? M. le Maire précise que nous avons obligation de voter sur ce point.

A l'unanimité le Conseil vote l'abstention sur ce sujet pour lequel nous ne sommes pas concernés.

Eclairage public

M. le Maire a eu une réunion avec le SIEDS de laquelle il ressort :

- Concernant notre demande pour réduire les heures d'éclairage voire supprimer plusieurs points lumineux, oui c'est possible mais 14 horloges « astro » sont à changer car elles sont obsolètes et donc impossible désormais de modifier les heures.

Monsieur le Maire présente au Conseil les coûts de ces changements :

TRAVAUX	DEVIS	AIDE SIEDS 70 %	SOLDE COMMUNE
14 HORLOGES ASTRO	8182,9	5728,03	2454,87
2 LANTERNES	1443,62	1010,53	433,09
M.O.	333,52		333,52
MISE EN CHANTIER	321,27		321,27
TOTAL	10281,21	6738,56	3542,75

De même, 50 lanternes, rien que sur Hanc, Breuil-Coiffaud et Villemanan, ne sont plus aux normes, le SIEDS propose un devis pour les mettre aux normes.

TRAVAUX	DEVIS	AIDE SIEDS 70%	SOLDE COMMUNE
50 LANTERNES	15000	10500	4500
M.O.	9091		9091
MISE EN CHANTIER	1309,48		1309,48
TOTAL	25400,48	10500	14900,48

M. le Maire précise :

- Ces nouvelles lanternes éclairent uniquement le sol.
- La consommation annuelle d'électricité pour l'éclairage public pour la commune s'élève à environ 7400€.
- Il propose que le remplacement de ces lanternes se fasse par tranche sur plusieurs années.
- Il propose qu'une petite équipe fasse également le tour de nuit pour voir à supprimer certaines lanternes.

Le Conseil décide dans un premier temps de changer les horloges obsolètes sur les points lumineux qui seront conservés.

Questions diverses

- La vente du terrain « Molineux » au Breuil-Coiffaud, face à la sortie de la salle des fêtes a été signée chez le Notaire et appartient désormais à la Commune ; il sera défriché et mis en état par les agents pour y faire un parking.

12 octobre 2022 A 20 heures 30 à HANC

Présents :

Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, BABIN Etienne, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, JOLLY Jacques, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, MERLE Dominique, DOMERGUE Gilles.

Absent : Claude Girault

Absents excusés : Laura VAURY, OHIN Narcisse.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 05 septembre 2022

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 05 septembre 2022.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Maryse MORNET-KOHLER présente au conseil un power-point récapitulatif expliquant la mise en place du PLUI avec l'évolution du dossier avec ses différentes phases. Elle rappelle qu'un article est paru dans le journal communal N°09 à ce sujet. Une réunion a eu lieu en octobre organisée par la Communauté de Communes.

Maryse nous présente la transcription du projet se décomposant en plusieurs parties, diagnostics, stratégie, etc... Le PLUI tend par exemple à mettre en valeur le patrimoine dans les villes et en zone rurale, et ainsi donner un schéma directeur pour l'avenir.

Gilles DOMERGUE dénonce que ce ne sont pas les élus qui guident ces choix mais l'organisme qui a été choisi, que l'on n'a d'ailleurs pas forcément les compétences et que l'organisme retranscrit par des phrases incompréhensibles les idées et que l'on ne sait d'ailleurs pas où on va.

Maryse répond que le but est surtout de conserver les terrains agricoles, veiller à utiliser « les dents creuses » (parcelles constructibles dans les villages).

Le Maire, précise que le cœur du sujet chez nous concerne surtout la construction à venir, la politique actuelle est zéro artificialisation des sols et définition des zones d'activités possibles.

Maryse indique que nous sommes passés à la phase concernant les zones humides dont le recensement commencera normalement en 2023, précisant que la difficulté d'avancement cette année pour d'autres secteurs fut la sécheresse qui modifie forcément la réalité des plannings.

La question est posée : avec quel argent cette étude est réalisée ? L'Agence de l'Eau Adour Garonne dont nous faisons partie règle 80% ? Le reste sera à la charge de la Communauté de Communes et de la Commune.

Il faut définir un référent, Maryse se propose compte tenu de sa connaissance du dossier, aucune objection. Elle précise qu'il faut constituer un groupe de travail communal (GAL) composé d'une dizaine de personnes connaissant le terrain au travers de la Commune. Elle propose que les membres de la Commission Urbanisme en fassent partie, il restera ensuite quelques places que l'on pourrait proposer à des habitants, des associations, etc... mais ces personnes devront être libres en journée, puisque les réunions seront organisées en journée.

La question est posée concernant BOUIN : en effet, un inventaire des zones humides a déjà été fait par le passé, pourquoi ne pas l'utiliser ? Maryse répond qu'il peut servir de base bien sûr mais les normes et les obligations sont désormais différentes de l'époque, d'où la refonte totale pour toutes les communes de l'intercommunalité.

Revenant sur le schéma PLUiH (H pour habitation) un diagnostic est en cours de réalisation, la phase de concertation est lancée, à cet effet un registre permet de recueillir les doléances en Mairie ainsi que sur le site de la Communauté de Communes. Des animations sont également présentes sur les marchés, dans les associations locales également, etc...

Maryse remet à chacun un glossaire et adressera à chacun le power-point.

TRAVAUX SYNDICAT 4B

Maryse MORNET-KOHLER nous informe que les travaux pour le renouvellement du réseau d'eau potable de Villeneuve de Pioussay a été remporté par l'entreprise 6TP, que les travaux sont prévus début 2023.

Ils consisteront au remplacement des canalisations pour un total 1750 mètres linéaires ainsi que le remplacement de 32 branchements.

Le coût de la réfection de ce réseau s'élève à 400 000€ TTC pris en charge par le Syndicat 4B.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil, il avait été présenté un tableau avec le coût de remplacement de 50 lanternes sur toute l'ancienne commune de HANC et d'horloges sur toute la Commune qui sont obsolètes. Préalablement à toute décision, il a, avec Eric DESAIVRES et Isabelle BAUDRIT fait le tour des bourgs de HANC, de VILLEMANNAN et du BREUIL COIFFAUD, afin de déterminer s'il y avait possibilité de supprimer certains éclairages et ce dans un but d'économie d'énergie. La conclusion de cette visite est que nous ne conserverons que 30 lanternes qui seront changées en Led.

La question est posée : combien de points d'éclairage y a-t-il sur la Commune : 174. Quelle estimation de l'économie pouvons-nous espérer : Monsieur le Maire répond que si toutes les lampes sont passées en Led on peut réaliser une économie de 30%, ce qui nous ferait également faire des économies sur les abonnements.

Monsieur le Maire propose que dans un premier temps nous lancions le programme pour les 30 lanternes de HANC et le changement des 14 horloges de la Commune (nécessaire pour reprogrammer les heures d'allumage et d'extinction), puis chaque année établir un programme pour chaque ancienne commune afin de continuer à réaliser des économies et contribuer à la réduction de l'empreinte carbone.

Concernant BOUIN, Monsieur le Maire propose que l'on fasse un essai en déconnectant les ampoules d'un lampadaire sur deux, on ne supprime pas les lampadaires on déconnecte uniquement les ampoules. Gilles

DOMERGUE demande pourquoi couper ces lumières si l'on fait des économies de 30%, Monsieur le Maire explique que c'est une économie « calculée » sur le tarif actuel, qu'il est impossible de savoir le coût possible d'augmentation de l'électricité et que nous devons être extrêmement vigilants.

Concernant les horaires d'allumage et d'extinction des lampes, SEOLIS a fait une proposition qui correspond à la pratique dans les autres bourgs avoisinants, à savoir :

Période hivernale : le matin éclairage à partir de 06H30 et le soir extinction à 21H30, l'extinction le matin et l'allumage le soir est automatique en fonction de la luminosité.

Période estivale : Entre le 15 mai et le 15 septembre plus d'éclairage public.

Le Conseil approuve à l'unanimité ce choix pour toute la Commune, à savoir éclairage à partir de 06H30 le matin et extinction à 21H30 le soir et absence totale d'éclairage pendant la période du 15 mai au 15 septembre.

Monsieur le Maire précise juste qu'il a demandé de rajouter un éclairage pour le nouveau parking au Breuil Coiffaud.

Le Conseil approuve à l'unanimité tous les décisions prises ci-dessus.

CREATION DE POSTE

Monsieur le Maire rappelle que 2 agents sont en arrêt maladie dont 1 en congé longue maladie voire longue durée. Il est nécessaire de créer un poste supplémentaire afin de palier à ce manque de main d'œuvre.

Le Conseil vote à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique territorial 2^e classe et souhaite que Johanna Mezil actuellement intérimaire soit proposée pour remplir ce poste.

COLIS DE NOEL

Odile RAULT présente le colis de Noël retenu pour 2022. Elle précise que 125 colis ont été commandés pour les personnes âgées et le personnel communal. Ce colis présente un repas festif complet. Le coût total des colis s'élève à 3000 euros.

Les colis sont remis aux habitants de la commune, âgés de plus de 75 ans et domiciliés plus de 6 mois dans l'année.

Il est décidé que la distribution des colis se ferait le dimanche 18 décembre 2022 à partir de 10 heures.

CONSEILLER INCENDIE ET SECOURS

Il faut désigner un conseiller incendie et secours, Monsieur le Maire propose Eric DESAIVRES qui s'est chargé de la mise en place des citernes incendie et connaît donc le dossier. Eric accepte, le Conseil le désigne référent secours, sécurité, incendie.

Questions diverses

- ✓ Permis de construire : Monsieur le Maire informe que le certificat d'urbanisme pour l'implantation d'un hangar photovoltaïque à l'entrée de HANC a été accepté.
- ✓ Eoliennes : Monsieur le Maire informe le conseil que concernant la réunion d'informations ayant eu lieu à LORIGNE le 5 octobre, les deux jeunes représentant la société WOLSKIND nouvellement employés ont été surpris de voir une assemblée d'environ 60 personnes s'opposant à ce projet. Un échange de mails avec la Direction de l'entreprise s'en est suivi et la réunion d'informations du 12 octobre a donc été annulée. Une réponse commune a été faite à la société. Une demande de rendez-vous pour confirmer l'opposition des 3 communes concernées a été envoyée à la Préfecture.
- ✓ Autorisation au Maire : Compte tenu des modifications à apporter au budget notamment concernant l'énergie, Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil pour modifier des lignes comptables afin de rééquilibrer le budget en conséquence. A l'unanimité le Conseil donne son accord.
- ✓ Vœux 2023 : La date retenue est le dimanche 15 janvier 2023 à 15H00 sous forme de goûter avec des brioches et galettes.
- ✓ Commission environnement : Isabelle BAUDRIT précise que la Commission suite à sa réunion abandonne pour le moment le remplacement des buts de foot pour ARDILLEUX, trop chers, devis 3832.20€ ;
Concernant les cimetières, des panneaux « ZERO PHYTO » seront installés à chaque entrée de cimetière, une note d'informations sera spécialement affichée au cimetière de PIOUSSAY dès la plantation des mini mottes et de la fétuque début novembre au plus tard, ainsi qu'un mot dans le bulletin municipal. Fabienne

VIGNIER demande s'il serait possible de mettre aussi des photos des plantes. Il est rappelé qu'il sera interdit d'enlever la moindre herbe dans le cimetière.

- ✓ Citerne réserve d'eau : pour rappel Isabelle BAUDRIT précise que suite à l'accord pour la mise en place d'une citerne souple de 60 m³ pour la récupération des eaux pluviales à l'atelier communal, il a été retenu la société ABEKO la moins disante, le nouveau devis est de 2042,04€.

Monsieur le Maire demande au Conseil la validation de ce devis, le Conseil approuve à l'unanimité.

Eric a fait établir des devis pour des gouttières (raccordement avec la citerne) auprès des 3M, de Mon Brico et de Fransbonhomme. Mon Brico est le moins cher (environ 1200€) avec gouttières en PVC couleur sable.

Commission voirie : M. Eric Desavres informe que le SIVU travaille :
au débernage sur PIOUSSAY,
également sur le parking au BREUIL COIFFAUD.
sablage calcaire du chemin des Chaumes Rondes à Bouin et qu'il sera le dernier chemin à sabler dans le programme 2022.

Commission communication : Mathilde Garçonnet-Sillon relate la dernière réunion de la Commission pour mettre en place un compte Facebook de la Commune, il reste encore quelques petites informations à obtenir pour le mettre en place ; le site Internet est en cours, il reste des pistes à explorer ; le prochain bulletin paraîtra mi-décembre ; une réunion avec les associations aura lieu mardi prochain à 20H30 notamment pour échanger sur les dates des activités, etc...

Commission bâtiment : Fabienne Vignier précise que les grilles de l'ancienne mairie à ARDILLEUX ne sont toujours pas peintes. Monsieur le Maire demande s'il ne serait pas possible de demander à quelqu'un d'autre pour finir le chantier.

- ✓ Décorations de Noël : restrictions énergétiques obligent, elles seront minimisées cette année.
- ✓ Commission sécurité : concernant la salle de BOUIN, rien à signaler suite à la visite du SDIS.
- ✓ Cuisine associative d'ARDILLEUX : il avait été évoqué de la mettre à disposition avec la location de la salle CANTET mais ce ne sera pas possible compte tenu des matériaux présents dans cette salle non sécurisés ; il faudrait faire d'importants travaux pour l'ouvrir au public, ce qui n'est pas au programme.
- ✓ Tensiomètre hotte de la salle d'ARDILLEUX : un devis sera demandé à l'entreprise SEGUIN à MELLE et en même temps pour un des appareils de climatisation à PIOUSSAY.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2022 A 20 heures 30 à HANC

Présents :

Mmes et Mrs CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Monique, FRAGNEAU Jessica, BABIN Etienne, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, MERLE Dominique, DOMERGUE Gilles.

Absents excusés : JOLLY Jacques (pouvoir), VAURY Laura

Absent : M. Claude Girault

Approbation du dernier compte rendu

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 12 octobre 2022.

ECLAIRAGE PUBLIC - CONTRATS IRIS et SEOLIS

Le maire informe le conseil que le contrat IRIS d'électricité (entretien des éclairages publics, changement des ampoules, réglages horloges, etc...) est arrivé à son terme (renouvelable tous les 4 ans). Le coût de ce contrat s'élevait jusqu'à ce jour à un montant de 3700€ HT, un nouveau contrat a été proposé lequel s'élève désormais, compte tenu des modifications d'éclairage (ampoules LED + réduction du temps d'allumage) à un montant de 2800€ HT.

Le maire demande au conseil l'autorisation de signer ce nouveau contrat à ces conditions, le conseil à l'unanimité autorise le maire à le signer.

Le maire précise qu'il a demandé à ce que les changements d'horloges soient rapidement mis en place, mais il lui a été répondu qu'il leur manquait des composants électroniques.

COMMISSIONS

Solidarité - Odile Rault - Colis de Noël : la distribution se fera le 18 décembre 2022

Environnement : Isabelle Baudrit fait un bref récapitulatif :

On commence à bien voir la fétuque pousser au cimetière de Pioussay, les trous seront réensemencés. Les panneaux « Zéro Phyto » sont installés sur tous les cimetières.

Concernant le parking du Breuil-Coiffaud, une haie de 25 arbustes sera plantée le long de la Rue des Crengolets, sur le talus en fond seront plantés quelques vivaces (type corbeille d'argent) qui seront récupérées sur des trop pleins de bassies.

Normalement peu ou pas de plantes vivaces à prévoir l'an prochain.

Un concours de guirlande a été lancé pour tous, un règlement succinct est affiché sur la porte de la Mairie.

Voirie : Le maire informe le conseil que l'entreprise chargée de la réfection de la cour de la mairie viendra début décembre faire toutes les bordures et ce afin de permettre d'effectuer toutes les plantations. Durant cette période de travaux l'accès des voitures ne pourra pas se faire dans la cour mais derrière la mairie.

Communication – Mathilde Garçonnet-Sillon :

Jeudi prochain l'équipe communication se réunit afin de créer la Page Facebook de la Commune.

Concernant le site internet de la Commune, il a été mis un terme au contrat « Campagnol » car la mise en place via cette plate-forme est très compliquée, il n'y a pas de maintenance sur site, peu d'explications sinon téléphoniques, il n'est pas possible d'insérer certains fichiers (trop lourds). Une rencontre a eu lieu avec Monsieur Laurent JAUNET, professionnel en la matière qui a mis en place plusieurs sites internet (notamment Couture d'Argenson, Melleran,..) ; il nous a proposé un site « clé en mains » qui comprend le site et une formation de 3 heures (pour permettre d'alimenter nous même le site par la suite) pour un prix d'environ 3500€ (ce travail lui prendra entre 2 à 3 mois), achat du logiciel (entre 90 et 150€) et maintenance annuelle pour 105€ par an. A l'unanimité le conseil vote pour faire réaliser le site internet par Monsieur Jaunet.

Bâtiments – Fabienne VIGNIER :

1°) un devis pour le remplacement des 4 abat-sons de l'église de Bouin, l'entreprise Richard a été sollicitée, le devis fourniture + pose s'élève à la somme de 6400€ HT ;

2°) Dans l'ancien bureau de mairie à Ardilleux des tuyaux sont apparents, le devis pour les cacher avec trappe de visite s'élève à la somme de 920€ HT ;

Fabienne précise qu'elle a demandé à l'entreprise Seguin de venir effectuer des devis pour le variateur de la salle des fêtes d'Ardilleux, un problème aux fourneaux à la salle des fêtes du Breuil-Coiffaud, l'entretien des hottes des 3 salles des fêtes, et une réparation sur la climatisation de la salle de Pioussay ; Le technicien envoyé sur place n'a retenu que le variateur et les fourneaux, pour les deux autres problèmes (hottes et climatisation) il a déclaré ne pas être compétent.

Concernant les éclairages et décorations de Noël, tout est en place et sera allumé à la mi-décembre.

RENCONTRE AVEC LES SERVICES DU DEPARTEMENT POUR LES ROUTES

Le maire précise avoir rencontré avec Eric, les services du Département concernant notamment la diminution de limitation de vitesse à 50 Km/h à Ardilleux. Une commande de panneaux est en cours.

Il a été demandé la mise en place sur la départementale 740 d'un panneau d'interdiction de tourner pour les camions de +3T5 sur la route qui va de l'église de Bouin à la Mairie à Hanc car de très nombreuses semi-remorques passent par cet endroit malgré un panneau déjà présent et se retrouvent bloqués au carrefour.

A Vieille-Ville, les caniveaux en traversée de la route départementale Sauzé/Chef ne sont plus entretenus par le Département depuis plusieurs années. Le nécessaire sera fait par les agents communaux en mettant en place une circulation alternée afin de sécuriser les travaux.

La réfection de la peinture du pont de l'Aume à La Halte de Hanc a également été refusée par le Département, trop de complexité de montage de dossier notamment les obligations avec la Police de l'Eau.

PROPOSITION DE TRANSFERT DE L'IMPASSE PRIVEE DES ROSIERS A ARDILLEUX DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Le maire explique que l'impasse des Rosiers appartient à la famille Vanneron et qu'un droit de passage dessert les autres habitations. M. Vanneron souhaite céder gratuitement cette impasse à la commune pour l'inclure dans le domaine communal. Le Maire propose de racheter cette impasse au prix symbolique d'un euro et de prendre les frais de notaire à charge de la Commune. A l'unanimité le conseil accepte la proposition.

COMMISSION VOIRIE

Eric Desaièvres fait un bilan pour l'année 2022 : Eric présente au le conseil un plan des travaux réalisés en 2022 :

- 1°) sur Ardilleux ont été réalisés 435ml à Sérigné + curage de fossé sur 120ml + curage de buse ;
- 2°) sur Bouin ont été réalisés 1730ml de sablage, dérasement, débernage, sur chemin puits de l'Aume 550 ml + ressablage prairie 1100 ml + curage de buse ;
- 3°) sur Lugée, sablage du chemin du parc sur 1320ml + débernage 660ml + 320 ml,
- 4°) Sur Pioussay, 2330m de chemins dérasés ;
- 5°) sur La Place, dérasement aux 7 chemins de 920 ml.

Au total ont été effectués : 3 km 900 de calcaire, 120 ml de curage ; 436 + 57 ml de goudron ; 6 km 900 de dérasement. Stéphane Paquereau demande s'il est possible de reprendre le bout du chemin de la Prairie (en cul de sac) à Bouin qui est en mauvais état et il y a des trous.

A noter également que l'achat de la faucheuse d'accotement a permis de réaliser une économie au niveau du Sivu d'environ 2000 euros.

Le nouveau tracteur est arrivé.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Les travaux de Villeneuve concernant la rénovation du réseau pour l'adduction d'eau vont commencer mi-janvier 2023
- ✓ Personnel : Mme Johanna Mézil actuellement intérimaire sera embauchée par la commune à compter du 1^{er} janvier 2023 en qualité de stagiaire ;
- ✓ 2 agents sont toujours en arrêt maladie, l'un en longue maladie, l'autre a déposé une demande de reconnaissance en maladie professionnelle. Les dossiers sont en cours.
- ✓ Maryse Mornet-Kohler référente : Suite au dernier Conseil du 12/10, lors duquel l'évolution du dossier PLUi-H a été présenté, Maryse propose que les membres suivants de la commission urbanisme fassent partis du Groupe d'Acteurs Locaux (GAL) dont la constitution est préconisée par la ComCom : Pour Ardilleux JF Bernard, Pour Hanc I Baudrit, Pour Bouin G Domergue, Pour Pioussay, E Desaièvres, le maire et elle-même.

En effet, les inventaires seront réalisés par des bureaux d'études experts en hydrologie, botanique, cartographie, maîtrisant la méthodologie sur des bases scientifiques. Pour asseoir la légitimité des résultats auprès de la population, les bureaux d'études seront assistés à certaines étapes de l'inventaire par un groupe d'acteurs locaux. Ce groupe d'acteurs locaux sera composé d'agriculteurs, randonneurs, chercheurs de champignons, pêcheurs, chasseurs, passionnés de nature... soit une dizaine d'habitants experts du terrain de LEUR commune, volontaires et reconnus par le conseil municipal. Une fois la liste de ces acteurs volontaires constituée, le conseil la validera par délibération. Le Conseil municipal valide cette 1^{ère} liste.

Par ailleurs, afin de sensibiliser la population sur ce dossier, Maryse propose de convier les habitants de Valdelaume à la **découverte** des principaux hameaux de la nouvelle commune sous les angles du **patrimoine**, du **paysage** et des **activités économiques**. Cet évènement se déroulera autour de 4 randonnées d'environ 5km combinant déambulation à l'intérieur de chaque village avec mise en évidence du **patrimoine** et de son histoire, exposé d'un acteur local de **l'économie** puis mise en lumière des différents aspects du **paysage** durant tout le parcours. Il sera clôturé par un moment convivial permettant d'échanger sur le futur document du PLUi-H. Un groupe de réflexion est constitué à cet effet (I Baudrit, N Ohin, M Garconnet-Sillon, O Rault, M Fragneau, J Jolly, L Vaury. Le Conseil municipal valide la proposition.

- ✓ Les vœux du maire se feront à la salle des fêtes du Breuil-Coiffaud le 15 janvier 2023, un mot sera mis dans le journal et un flyer distribué dans les boîtes aux lettres.
- ✓ La commune a reçu un courrier de Mme BATHO concernant les fissures liées à la sécheresse sur les habitations, les personnes concernées peuvent déposer un dossier à la mairie qui fera suivre

INFOS MAIRIE : TRAVAUX – Voirie

Quelques infos des travaux réalisés ce trimestre :

Les agents ont continué les travaux courants dans les espaces verts des villages et cimetières ainsi que le ramassage des feuilles. Ils ont également taillé les palissades et arbustes.

Les emplacements de poubelles ont été stabilisés.

Ils ont transporté la terre lors des dérasements de bordures de routes effectués par le SIVU.

Ils ont engazonné avec de la fétuque ovine et planté des micro-mottes au cimetière de Pioussay.

Suite à l'achat d'un terrain au Breuil Coiffaud face à l'entrée de la salle des fêtes, les agents l'ont défriché et le SIVU décapé, et il sera empierré par le SIVU dès que la météo le permettra.

Le SIVU est venu passer le lamier puis le broyeur pour l'entretien des haies et fossés dans les zones humides.

Le tracteur New Holland T6-120 (110 cv) acheté à l'établissement Gonnin-Duris à Sauzé Vaussais, a été livré début Novembre.

Travaux de voirie réalisés cette année avec le SIVU:

- Sablage calcaire de chemins : 3.9 km
- Réfection puis goudronnage de routes : 435 ml
- Dérasement accotement routier sur 2 cotés : 6.9 km
- Curage fossés : 120 ml
- Curage de sortie de buses : 2
- Réfection puis goudronnage de la cour du logement de l'école à Pioussay : 57 m²
- Décapage du futur parking de la salle des fêtes du Breuil Coiffaud : 1090 m²



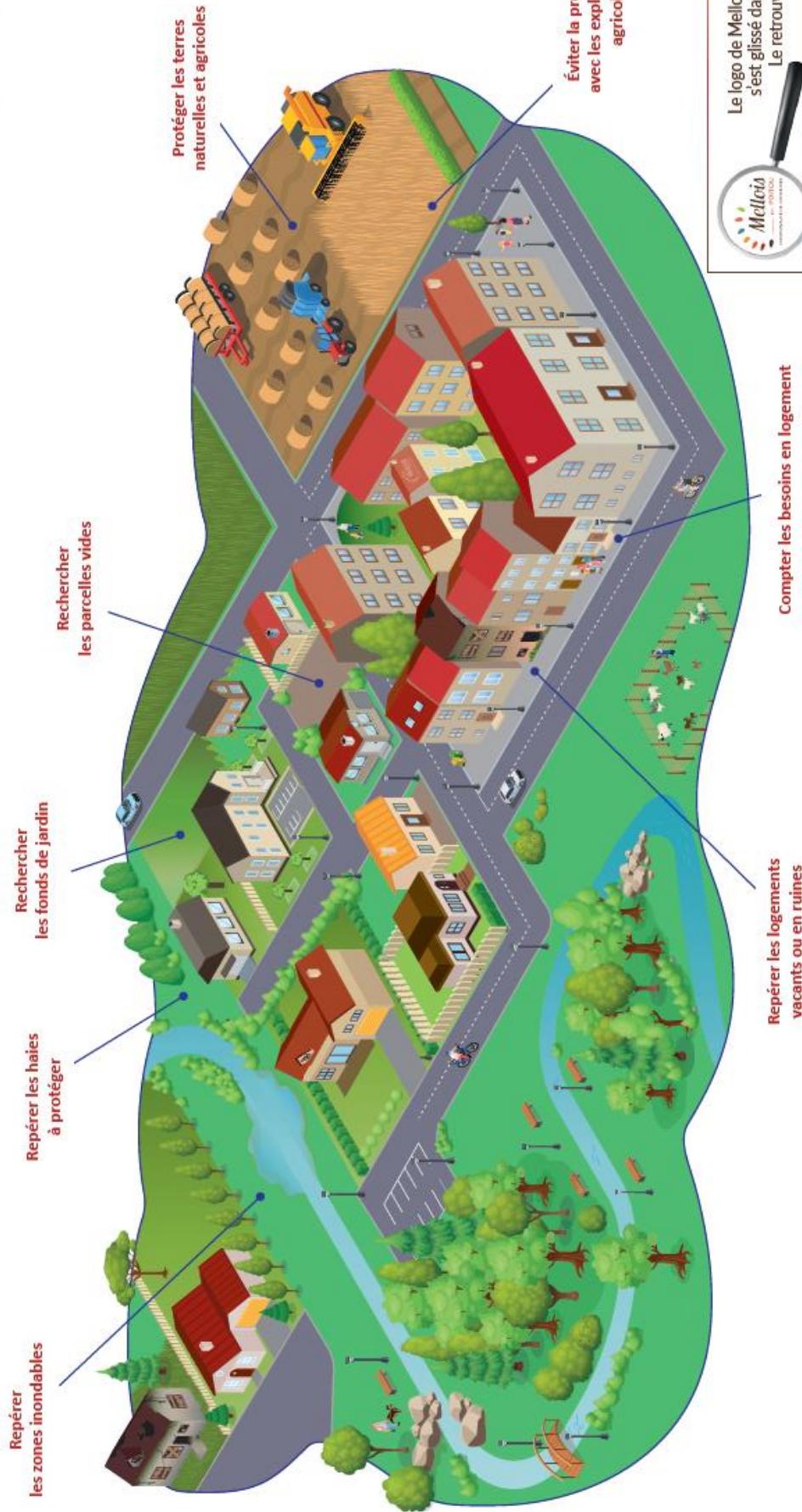
PLUI-H : c'est l'affaire de tous !

UNE ÉLABORATION ENGAGÉE AVEC LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) a débuté en mars 2022 avec le diagnostic du territoire. La communauté de communes est accompagnée par le cabinet Citranova pour conduire cette étude jusqu'en 2025.

Vos élus se penchent actuellement sur le diagnostic du territoire à travers la récolte des données et l'actualisation des analyses du territoire déjà disponibles. A titre d'exemple, un repérage des terrains susceptibles d'accueillir de nouveaux logements est réalisé à l'échelle de chacune des 62 communes. Le schéma ci-dessous vous présente un panel des actions menées pendant le diagnostic.

PLUI-H
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & HABITAT
— Mellois en Poitou —



Repérer les logements vacants ou en ruines

Compter les besoins en logement



Le logo de Mellois en Poitou s'est glissé dans l'image !!!
Le retrouverez-vous ?

Contact : Selin ERSOY, chargée de mission Aménagement et Planification - 05 49 29 26 26

LE MAG | SEPT. 2022

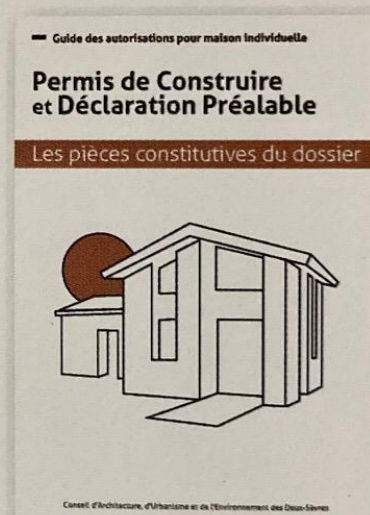
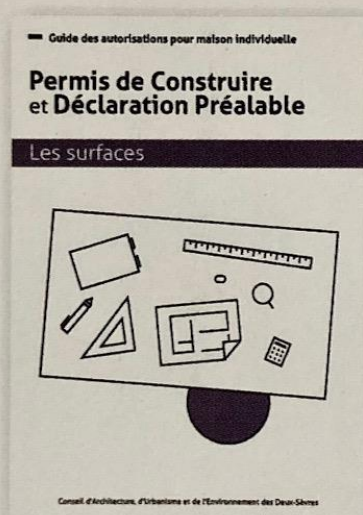
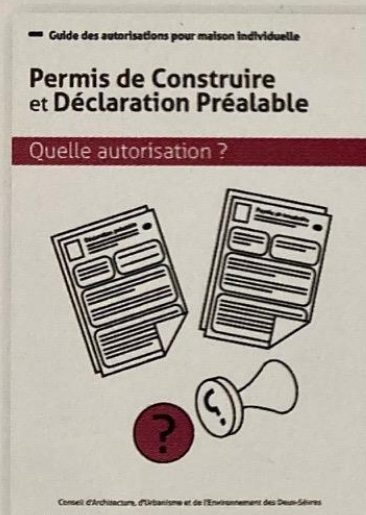
LE MAG | SEPT. 2022

7

Permis de Construire et Déclaration Préalable

Pour vos demandes pour une construction, une extension ou une réhabilitation, le CAUE a édité 3 guides :

- Quelle autorisation ?
- Les surfaces
- Les pièces constitutives du dossier



Télécharger les 3 guides sur caue79.fr



« Coup de gueule »



C'est lamentable ! Nous avons de nouveaux ou plutôt encore trop d'incivilités sur notre territoire au détriment de ceux qui font des efforts !

Que dire sinon de répéter inlassablement toujours les mêmes consignes !

Juste une remarque, pour faire vos courses afin de vous nourrir vous allez bien soit à CHEF BOUTONNE, soit à SAUZE VAUSSAIS, ou même ailleurs, non ? Alors pourquoi ne pas en profiter pour déposer vos objets encombrants dans l'une des déchèteries situées sur ces communes ? Ou peut être est-ce par plaisir d'embêter nos agents ou par simple fainéantise ou négligence ?

Nous n'avons de cesse de vous rappeler les horaires d'ouverture des déchèteries alors surtout n'hésitez pas à y aller !

Vous pouvez vous présenter sur toutes les déchèteries de MELLOIS EN POITOU, pas simplement celles autour de notre Commune, pour rappel un autocollant à apposer sur votre véhicule est à votre disposition sur simple demande à la Mairie qui vous permettra de vous rendre dans toutes ces déchèteries.

Nous comptons sur vous pour que notre environnement ne soit pas entâché de ces verrues que sont les déchets sauvages.

Nous vous avons parlé dans un précédent numéro de la collecte de déchets qui avait été organisée par nos amis chasseurs des ACCA de PIOUSSAY, HANC et BOUIN sur le territoire, ainsi que de la quantité de déchets récupérés en quelques heures dans les chemins et bois dont notamment de vieux pneus.

Pour mémoire, les pneus ne sont pas récupérés en déchèterie, mais doivent l'être par les garagistes ou intervenants qui vous changent vos pneus, lesquels bénéficient d'une filière spécifique qui a un prix bien évidemment.

Pour venir en aide **exceptionnellement** aux chasseurs et afin de dépolluer, la Commune a pris en charge ces pneus afin de les faire recycler auprès de l'entreprise ROUVREAU à NIORT, cette intervention payante pour la commune a été réalisée par nos agents, au total ce ne sont pas moins d'environ 750 kilos de pneus usagés qui y ont été conduits pour recyclage.



Végétalisation du cimetière de Pioussay

La Loi nous oblige de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières.

C'est pourquoi, après avoir pris attache auprès d'autres communes sur leur passage au « ZERO PHYTO », notamment la Commune de PERIGNE depuis quelques années, nous avons opté pour suivre leur modèle et avons donc fait appel à la société ECHO VERT située à NIORT pour nous accompagner dans cette transition.

C'est pourquoi vous avez pu voir la semaine précédente la Toussaint nos agents déployés dans le cimetière de PIOUSsay afin de planter pas moins de 1800 micro-mottes entre les tombes et semer de la fétuque ovine sur les allées.

Pourquoi uniquement le cimetière de PIOUSsay ? Tout simplement parce que c'est le seul de notre Commune à être entièrement recouvert de graviers, très difficile d'entretien sans les « fameux » produits phytosanitaires.

Les micro mottes vont rapidement se développer entre les tombes afin d'obtenir un tapis végétalisé. La fétuque ovine qui a été semée apportera sur les cailloux un aspect engazonné et également très peu d'entretien (une à deux tontes seulement par an). Les autres cimetières sont quant à eux déjà engazonnés.

Il a été demandé par un affichage de ne pas arracher ce que vous pourriez prendre pour des « mauvaises herbes ».

De même il est demandé d'utiliser pour le nettoyage des tombes que des produits naturels, aucun produit chimique ou agressif. Il nous a été demandé, alors quels produits utiliser ? Tout simplement de l'eau et du savon noir ou des produits bio. Un petit truc de grand-mère, vous voulez voir la tombe briller ? Après avoir nettoyé au savon noir et rincé à l'eau clair, vous répandez sur la tombe une bouteille de lait, puis vous rincez à l'eau clair, vous verrez d'une part cela protégera le granit et le fera briller. Vous trouverez aussi sur Internet nombre de trucs et astuces.

Vous trouverez ci-dessous quelques photos réalisées lors de la plantation ainsi que les photos des micros mottes et l'aspect qu'elles devraient avoir à maturité.





Les micro mottes plantées au cimetière de PIOUSAY :

Frankenia :



=>   Hauteur 1 à 4 cm

Sedum Album :



=>   Hauteur 10 cm

Thym Serpolet :



=>   Hauteur 10 à 20 cm

Parahebe :



=>   Hauteur 4 à 10 cm

MERCI A TOUS DE RESPECTER TOUTES CES PLANTATIONS

Le CEN Nouvelle-Aquitaine préserve la biodiversité

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (anciennement CREN Poitou-Charentes) a débuté son intervention sur la commune de Hanc en 1995 par la signature d'un bail emphytéotique de 19 ans sur 7ha de prairies humides et coteaux au lieu-dit du Pré de la Noue. Depuis, suite à une sollicitation de la commune et dans le cadre de différents programmes, notamment de mesures compensatoires, le CEN a réalisé plusieurs phases d'animation foncière en lien avec la SAFER. L'objectif est en effet d'acquérir ou de louer des terrains présentant des enjeux écologiques afin de pouvoir assurer leur préservation sur long terme. Ainsi, le CEN gère aujourd'hui 65 ha dont 56 ha en propriété et 9 ha par bail emphytéotique.

Les enjeux écologiques sont variés, car la commune accueille différents types de milieux :

- la plaine agricole présente des enjeux pour les oiseaux de plaine, avec notamment l'emblématique Outarde canepetière.
- plus localement sur l'ancienne commune de Hanc, le CEN a défini un périmètre d'intervention pour préserver les enjeux plus variés du bocage, où se côtoient boisements, prairies humides, pelouses sèches, mares, haies, ...
- des boisements anciens, comme la « Chataigneraie de la place », accueillent des vieux châtaigniers remarquables et tout un cortège d'espèces liées au bois mort.

Une fois les acquisitions réalisées, le CEN programme des actions de restauration (plantation de haies, création de mares, remises en prairies, ...) et confie ensuite la gestion des terrains à des exploitants agricoles locaux par le biais de baux ruraux à clauses environnementales.

Suite aux dernières acquisitions, un diagnostic écologique a été confié à Deux-Sèvres Nature Environnement et au Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, afin d'inventorier les milieux naturels et les espèces présentes (plantes, oiseaux, amphibiens, reptiles, papillons, libellules, ...). Ce document permettra de préciser les enjeux écologiques du site, pour ensuite rédiger un plan de gestion programmant les actions à réaliser sur les prochaines années.

En parallèle, aux actions de gestion menées, le CEN propose régulièrement des animations nature à destination du grand public. La dernière en date a été réalisée par la conteuse Corinne Duchêne le 10 septembre et 8 personnes sont venues profiter de cette dépaysante balade contée.

En 2023, nous partirons à la découverte des crapauds, grenouilles et autres tritons qui peuplent les mares de la commune, lors d'une animation réalisée en partenariat avec DSNE. Cette animation se déroulera un vendredi soir au début du printemps (date en cours de programmation), avec une partie de présentation en salle, suivie d'une sortie sur le terrain à la lueur des lampes torches.

Sabrina Maïano – Chargée de mission Niortais-Mellois au CEN Nouvelle-Aquitaine



Orchidées du Pré de la Noue et balade contée (Crédit photo - CEN Nouvelle-Aquitaine)

Prochaine manifestation sur la commune vendredi 24 mars 2023 à 20h30 (l'information sera mise sur la page Facebook).

Horaires d'ouverture des déchèteries

de Chef-Boutonne, route d'Aubigné – Péchiot

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30-12H 14H-18H			
du 01/10 au 31/03			9H30-12H 14H-17H			

de Sauzé-Vaussais, Impasse des Carrières

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30-12H 14H-18H			
du 01/10 au 31/03			9H30-12H 14H-17H			



COMMUNIQUÉ

CHANGEMENT D'HEURES DÉCHÈTERIES :
BRIOUX-SUR-BOUTONNE, CELLES-SUR-BELLE, CHEF-BOUTONNE,
MELLE, AIGONDIGNÉ (Mougon), SAUZÉ-VAUSSAIS, SAINT-VINCENT-
LA-CHATRE ET PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS DE LEZAY
(HORAIRES D'HIVER)

Passage aux horaires d'hiver à compter du 1^{er} octobre 2022 pour les sites suivants :

BRIOUX-SUR-BOUTONNE, CELLES-SUR-BELLE, CHEF-BOUTONNE, MELLE,
MOUGON et SAUZÉ-VAUSSAIS

Du lundi au samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS DE LEZAY

Lundi/mercredi/jeudi et vendredi : de 14h à 17h
Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h

DÉCHÈTERIE DE SAINT-VINCENT-LA-CHATRE

Lundi/mercredi : de 15h à 17h
Samedi : de 9h à 12h

HORAIRES INCHANGÉS POUR LES DÉCHÈTERIES DE LA MOTHE SAINT-HERAY, CHEY ET ROM

La direction de la prévention et gestion des déchets
Téléphone : 05.49.27.56.79.

Pour cet article, il est conseillé d'identifier en vert les résultats positifs et en orange ou en rouge les résultats plus négatifs.

Sur le secteur du Sauzéen et du Chef Boutonnais, le nouveau mode de collecte a été déployé en Septembre puis Octobre 2021.

Des données sont recueillies par Mellois en Poitou afin de permettre une évaluation quantitative et qualitative en continu des résultats de cette nouvelle organisation. Vous trouverez ci-dessous les 1^{ères} tendances concernant notre secteur.

Faciliter le geste de tri

Évolution des emballages : **+48 %** sur la période comparative entre octobre et août 2020-2021 puis 2021-2022.

Réduire les Ordures Ménagères

Évolution de la production des Ordures Ménagères : **-8.8 %** sur la période comparative entre octobre et août 2020-2021 puis 2021-2022.

Améliorer le service global rendu à la population

Lors du déploiement, des agents de proximité de la communauté de communes réalisent de l'information en porte à porte afin d'expliquer aux habitants les objectifs ainsi que le planning du projet, rappeler les consignes de tri et recueillir des données.

Avis des usagers sur le nouveau mode de collecte recueillis lors du porte à porte pour informer du déploiement :

- **64%** avis positifs
- **36%** de sceptiques
- Remarques : « Ce sera plus pratique pour le tri » - « Le déploiement a bien été expliqué »

Une concertation avec les communes efficace pour le choix des emplacements

Demandes des usagers remontées jusqu'au service collecte post-déploiement : 74 pour la Sauzéen et 82 pour le Chef Boutonnais.

- Obtenir des informations : 12 % aussi bien pour le Sauzéen que pour le Chef Boutonnais
- Signaler des nuisances (odeurs, fréquence, hygiène) : 2% Sauzéen et 7% Chef Boutonnais
- Modifier emplacement ou volume / ajout point : 77% Sauzéen et 64% Chef Boutonnais
- Autres : 9% Sauzéen et 17% Chef Boutonnais

Ajustements réalisés après déploiement :

- Nombre de points : 7.8 % pour le Sauzéen et 5.5% pour le Chef Boutonnais
- Emplacements modifiés : 3% Sauzéen et 2% Chef Boutonnais
- Points de collecte ajoutés : 1% Sauzéen et 0.5% Chef Boutonnais
- Bacs ordures ménagères ajoutés : 2% aussi bien pour le Sauzéen et pour le Boutonnais
- Bacs emballages ajoutés : 4% Sauzéen et 2.5% Chef Boutonnais
- Litrage baissé / points supprimés : 0.5% aussi bien pour le Sauzéen et pour le Boutonnais

L'ajout de bacs n'est pas systématique notamment pour les ordures ménagères où l'intervention des agents de proximité est réalisée pour sensibiliser à nouveau aux gestes de tri.

Le travail de terrain et de concertation semble donc efficace au vu du faible pourcentage de modifications à effectuer.

Pour plus d'informations, contactez la Direction de la Prévention et Gestion de la communauté de communes Mellois en Poitou au 05.49.27.56.79 ou par mail preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr

SYNDICAT 4B : VISITE D'OUVRAGES D'EAU POTABLE

Des élus de la commune ont été participés le 23 septembre dernier à la visite d'ouvrages de production et de distribution d'eau potable organisée par le Syndicat 4B pour les élus des conseils municipaux de son territoire.

La visite des captages du Pont du Gaterat à Lusseray a permis de préciser les différents types de nappes d'eau exploitées par le Syndicat ainsi que les paramètres retrouvés dans ces différentes nappes. Les eaux souterraines sont plutôt bien préservées des pollutions diffuses comme les nitrates et pesticides que l'on retrouve dans les nappes superficielles mais présentent par contre des taux élevés en minéraux. Ainsi, pour permettre à l'eau distribuée de respecter toutes les normes de potabilité, le Syndicat procède à des mélanges d'eaux provenant de ces 29 captages dans 13 cuves de mélange.

L'eau captée par le Syndicat ne nécessite que très peu de traitement avant d'être distribuée. Les élus ont notamment pu découvrir le fonctionnement du traitement contre le fer installé à la station du Pont du Gaterat. L'eau captée aux forages de la Cantine à Brioux-sur-Boutonne, particulièrement riche en fer, doit passer à travers un filtre à sable dans lequel des bactéries se chargent de retenir les particules de fer.



*Intérieur du château d'eau de Périgné
23 septembre 2022*



*Visite de la cuve de mélange de Luché du Syndicat 4B
23 septembre 2002*

A cela s'ajoute une chloration permettant de limiter les risques de contamination bactérienne tout au long du transport de l'eau dans les canalisations. L'approvisionnement en eau des différents secteurs du Syndicat 4B est également sécurisé par un maillage de canalisations y compris avec les syndicats voisins afin de garantir une alimentation de secours en cas d'arrêt d'un captage par exemple.

La visite s'est terminée au château d'eau de Périgné. C'est la hauteur à laquelle est stockée l'eau (40 mètres à Périgné) qui permet de desservir les abonnés sans autre force que celle de la gravité. En effet, 10 mètres de hauteur d'eau correspondent à un bar de pression. De plus, le château d'eau a un rôle de stockage afin de disposer d'eau potable en continu.

Les élus ont également pu découvrir la technicité et l'expertise des différents métiers exercés par la trentaine d'agents du Syndicat 4B qui recrute régulièrement de nouveaux agents.

Prochainement sur Villeneuve :

Les travaux du Syndicat 4B sur Villeneuve ont été attribués à l'entreprise CISE TP et commenceront en janvier prochain après une réunion préparatoire de fin novembre. Ces travaux d'un montant de 400 000€ TTC comprennent la réfection de 1,750 km et de 32 branchements. Ils devraient durer une vingtaine de semaines.

SOLIDARITE

➤ « Carnet Rose »

Ce n'est pas une, ni deux, ni trois mais bien douze naissances qui ont eu lieu tout au long de cette année 2022 sur notre commune.

Alors c'est avec un grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Aiden, Naël, Juliette, Léa, Nino, Léo, Léna, Adèle, Laël, Madyson, Mick et Elya.

Félicitations aux heureux parents.

Ceci nous prouve qu'il fait bon vivre sur notre commune de Valdelaume.



➤ « Etat civil »

D'autre part, à la date de publication de ce bulletin, le bilan Etat civil 2022 recense :



✚ 5 Mariages

✚ 4 PACS

✚ 10 Décès parmi lesquels, notre doyenne, Mme MICHAUD Aline, 106 ans.



Nous présentons nos vifs regrets à toutes les familles.

➤ Mobilibus

Tous les samedis matin, pour vous rendre au centre-ville de Chef-Boutonne, la navette MOBILIBUS vous accompagne. Le coût du trajet est de 1€ aller et 1€ retour. Des tickets sont en vente auprès du chauffeur. **Si ce service vous intéresse, faites-vous connaître auprès de la mairie de Valdelaume.**

➤ Octobre Rose



« Des manifestations par centaines

Depuis 26 ans, **Octobre Rose** est donc un mois dédié à la sensibilisation des femmes au dépistage précoce du cancer du sein. Portées par l'emblématique ruban rose (qui fait écho au ruban rouge de la lutte contre le Sida), des milliers de manifestations sont organisées à travers le territoire : flashmobs géants, courses à pied, campagnes de dépistage gratuites, ventes aux enchères, etc...

De nombreux acteurs se mobilisent pour soutenir cette campagne, riche de sens aux yeux de tous : associations, professionnels de santé, organismes de santé, collectivités territoriales, ONG, etc.

Octobre Rose, c'est avant tout l'occasion de poser des mots sur le cancer dans sa globalité : le dépistage, la maladie, les différentes formes de traitement, la recherche... C'est aussi l'opportunité de parler d'accompagnement pendant et après la maladie : un accompagnement qui se veut à la fois physique et psychologique. »

<https://www.medecindirect.fr/blog/octobre-rose-concretement-cest-quoi>

COMMUNIQUE PRESSE

26/10/2022

CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL

Besoin d'aide pour mieux gérer votre budget ? Faites appel au Point Conseil Budget

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits... ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB)* des Deux-Sèvres est là pour vous aider ! Il s'agit d'un dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous qui a pour objectif de prévenir des difficultés financières conduisant aux situations de malendettement et de surendettement ou à leur répétition.



Soutenir les familles en difficultés financières

Les conseillers budgétaires du PCB accompagnent les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel. Que ce soit pour renégocier un crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter le Point Conseil Budget.

Un rendez-vous près de chez vous

Afin d'intervenir dans des locaux offrant une proximité géographique avec les usagers, des conventions de partenariat ont été signées avec des communes deux-sévriennes et avec des partenaires comme les Ateliers Méca, l'AIPM (Association d'Insertion du Pays Mellois), l'ADIL 79 (Agence départementale d'information sur le logement), la Croix-Rouge, la MSA (Mutualité sociale agricole), des banques...

Pour toutes demandes de renseignement ou prises de rendez-vous :

Contactez le Point Conseil Budget de l'UDAF 79 : 05 17 87 01 70 / pcb@udaf79.asso.fr

** Dispositif financé dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté par le Gouvernement en 2018.*

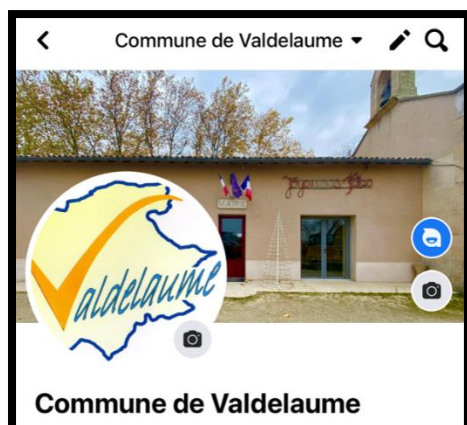
Communication

➤ Livret d'accueil des nouveaux arrivants

Si vous êtes nouvellement arrivés à Valdelaume, n'hésitez pas à passer à la mairie pour récupérer le « livret d'accueil des nouveaux arrivants ». Ce petit livret est composé d'informations pratiques qui pourront vous servir.



➤ Page Facebook de la commune de Valdelaume



Vous pouvez maintenant nous retrouver sur Facebook, Valdelaume à sa page pour vous transmettre des actualités et des informations.

Pour nous trouver, cliquer sur la « loupe » dans Facebook et taper « Commune de Valdelaume ».



➤ Site internet de Pioussay réalisé par Mr Pascal Baudouin et Mr Patrick Ricard

Pioussay

Autrefois régie par la coutume d'Angoumois, comme celles de Hanc et de Bouin, l'ancienne commune de Pioussay, dont le nom apparaît dès 1108 sur une charte du cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent, dépendait de la seigneurie d'Empuré (Charente), du marquisat de Ruffec et de l'élection d'Angoulême. Elle dépendait de l'archiprêtré de Bouin, du diaconé de Brioux et du diocèse de Poitiers.

Cette ancienne paroisse de l'Angoumois a été rattachée au département des Deux-Sèvres, arrondissement de Melle (jusqu'en 1926) pendant la Révolution.

Un site internet... mais pourquoi ?

Présentés par un ami commun qui savait notre passion pour l'histoire locale, Patrick Ricard et Pascal Baudouin se sont rencontrés au début des années 2000. Immédiatement, et sans potion magique, ils ont uni leurs forces pour mener des recherches sur ce territoire et au-delà si nécessaire. Au-delà des écrits, des aides précieuses leur ont été apportées pour ces recherches, à Pioussay même, et ailleurs.

Le passé de Pioussay est riche, tant au plan architectural avec son église aux magnifiques peintures murales, ou son fameux donjon de Jouhé dont ils ont révélé de nombreuses pages d'histoire inédites. Mais la commune offre bien d'autres surprises. Au plan religieux humain avec des personnages étonnants, au plan sportif avec le club de football, etc. Tellement nombreuses qu'ils ont jugé utile de les publier au fur et à mesure des découvertes. Et pour cela un site internet était le mieux approprié. Depuis sa création en 2010 le nombre de ses visiteurs s'approche de 500 000. Pioussay n'est plus une commune désormais et son territoire a été intégré à la commune nouvelle Valdelaume.

Pour voyager dans Pioussay à travers le temps : <http://pioussay.wifeo.com/>

Les auteurs Pascal Baudouin, Patrick Ricard

VIE ASSOCIATIVE

➤ Comité des fêtes d'Ardilleux



LE COMITE DES FETES D'ARDILLEUX
VOUS SOUHAITE

Des bonnes fêtes 2022



Une excellente année 2023

EN 2023 NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS :

- le 18 février pour un dîner dansant
- le 21 mai pour la fête des plantes
- le 17 juin pour la fête de la musique

➤ Foyer Rural de Pioussay



L'équipe du Foyer Rural



La chorale « A travers Chant »

C'est avec plaisir que l'équipe du Foyer Rural de Pioussay a organisé deux soirées au profit du Téléthon :

- Le 2 décembre c'est la soirée chorale qui a eu lieu, avec les chanteurs de « A travers Chant »
À l'issue de cette soirée des crêpes et boissons chaudes ont été offertes à toutes les personnes présentes.

- Le 3 décembre c'était la soirée repas accompagnée de son habituelle tombola

Un montant total de 1490€ qui a été reversé au Téléthon.

Vous avez été nombreux à venir, et nous vous en remercions!

Merci à tous les membres du foyer pour leur investissement, nos partenaires pour l'ensemble des lots offerts et à vous tous pour votre présence. Tous unis pour aider la recherche, tous ensemble pour le Téléthon.

➤ Association Hier et Aujourd'hui

YESTERDAY & TODAY GENERAL ASSEMBLY OF AUGUST 26, 2022

Present Board Members		Present Association Members	
POINT Monique	President	MENANTEAU G. // BROUSSARD N. // HERBOUTIER P. // DE DRELUZY P. //	
MORIN Marie-Françoise	Treasurer	DE DRELUZY A. // VEZINAT A. // BARNES M. // BARNES V. // PLUMMER K.	
VENEN Véronique	Secretary	// PLUMMER M. // POINT L. // ROBERT M.D.	
MORIN Marc	Assistant Secretary		
ROY Claude	Assistant Secretary		
Absent/Excused Board Members			
DEMPURE Joel	Vice-President		

Appointed recording secretary : Mrs VENEN Véronique

Announcements of the agenda :

- Annual activity and financial reports,
- Projections for the upcoming year,
- Other matters.

Annual activity report by the President : Mrs. POINT Monique

- Five (5) board meetings took place in October, November, February, April and June.
- Following the General Assembly of August 27, 2021, Mr MORIN Marc has updated and renewed the rules of procedure and statute, which has been submitted to the Prefecture (via Internet).
- Recp. Of multiple discussions with the diocese of Montserrat, the Economic Affairs office at the diocese, approved the opening of an electric service account to provide lighting of the church and ringing of the bells. He accepted our offer to bear the subscription fee as well as the electricity consumption charges.
- The reopening of the electric meter took place in December 2021.
- In January 2022, per our request, two agents from the firm BODET CAMPANAIRE intervened for the maintenance of the church's bells. In the presence of Mr. MORIN Marc, they refused the reset of the bells involving the decay of the electric control board as well as a robot bell (bell 1). An estimate for repairs was therefore provided. The amount of the quote exceeding our budget, a call for donations was launched.
- On June 22, 2022, in the presence of Mr ROY Claude and Mr. MORIN Marc, the panel was installed with a new programmer.
- Mr & Mrs DE DRELUZY offered to cover the annual maintenance costs and made a donation. We thank them and all the donors who made this beautiful project possible.
- On August 7, 2022, our association participated in the flea market at La Breuil Coffield.

Treasurer's Financial Report : Madame MORIN Marie-Françoise

Year 2021/2022		Year 2021/2022
- Checking Account	148.85 €	BALANCE ON AUGUST 26, 2022 : 1475.81 €
- UNRET	1 711.73 €	(1898.38 + 2277.50 - 2700.07)
- Cash	37.80 €	
- Total	1 898.38 €	
Receipts :		
- Membership (32x10)	320.00 €	
- Donations	1 820.00 €	
- Flea market	337.50 €	
- Total	2 277.50 €	
Expenses :	2 700.07 €	

Approval of the financial equivalent of a final discharge for our treasurer.

Other matters :

- The amount of the annual membership remains at ten (10) euros.
 - Next board meeting to discuss the possible restoration of the second bell (bell 2).
 - Organisation of various events :
 - o Hiking paths,
 - o Concert performed by a choir...
- The General Assembly ended with a toast to friendship.

The President,
POINT Monique

HER et AUJOURD'HUI ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AOUT 2022

Membres du bureau présents		Adhérents présents	
POINT Monique	Présidente	MENANTEAU G. // BROUSSARD N. // HERBOUTIER P. // DE DRELUZY P. //	
MORIN Marie-Françoise	Trésorière	DE DRELUZY A. // VEZINAT A. // BARNES M. // BARNES V. // PLUMMER K.	
VENEN Véronique	Secrétaire	// PLUMMER M. // POINT L. // ROBERT M.D.	
MORIN Marc	Secrétaire Adjoint		
ROY Claude	Secrétaire Adjoint		
Membres du bureau absents / excusés			
DEMPURE Joel	Vice-Président		

Secrétaire de séance déléguée : Madame VENEN Véronique

Announcements of the agenda :

- Rapport Moral et Financier,
- Prévisions pour l'année à venir, et
- Questions diverses.

Rapport moral de La Présidente : Madame POINT Monique

- Réunions de bureau : 5 ont eu lieu (octobre, novembre, février, avril et juin).
- Après l'Assemblée Générale du 27 août 2021, Monsieur MORIN Marc, a procédé à l'actualisation et au renouvellement du règlement intérieur et des statuts, qui ont été déposés en Préfecture, (via Internet).
- Rapports des différents décharges avec le Diocèse de Montserrat, de la Paroisse de Montserrat, de la Paroisse de Montserrat, (fermé en 2021).
- Fin octobre, le responsable des Affaires Economiques du Diocèse, Mr BERGÉ, donne son accord, pour souscrire un abonnement électrique pour l'éclairage et le fonctionnement des cloches, et accepte notre proposition de prendre les frais d'abonnement et de consommation électrique à notre charge.
- La réouverture du compteur a eu lieu en décembre 2021.
- En janvier 2022, à notre demande, deux agents de l'entreprise BODET CAMPANAIRE, sont intervenus pour la maintenance des cloches. En présence de Monsieur MORIN Marc, ils refusent la réinitialisation de la sonnerie des cloches, invoquant la vétusté du tableau de commande électrique, et le bois du mouton de la cloche 1 qui est pourri. Un devis est donc établi. Son montant dépassant notre budget, un appel au don a donc été fait.
- Le 20 juin 2022, installation du tableau, avec le nouveau programmeur, en présence de Monsieur ROY Claude, et Monsieur MORIN Marc.
- Monsieur et Madame DE DRELUZY, s'offrent de prendre en charge la maintenance des cloches, et font un don. Nous les en remercions chaleureusement, ainsi que tous les donateurs, qui ont permis la réalisation de ce beau projet !
- Le 07 août 2022, notre Association a participé à la brocante au Breuil Coffield.

Rapport financier de La Trésorière : Madame MORIN Marie-Françoise

Année 2021/2022		SOLDES AU 26/08/2022 : 1475.81 €
- Compte courant	148.85 €	(1898.38 + 2277.50 - 2700.07)
- UNRET	1 711.73 €	
- Espèce	37.80 €	
- Total	1 898.38 €	
Receutés :		
- Adhésions (32x10)	320.00 €	
- Dons	1 820.00 €	
- Brocante	337.50 €	
- Total	2 277.50 €	
Dépenses :	2 700.07 €	

Vote du rapport financier valant quitus pour notre trésorière

Divers :

- Le montant de l'adhésion, reste à 10 euros.
 - Prochaine réunion de bureau, pour une éventuelle restauration de la cloche 2.
 - Organisation de diverses manifestations :
 - o Chemins de randonnée,
 - o Concert donné par une chorale...
- L'Assemblée Générale s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

La Présidente,
POINT Monique

➤ Foyer Rural de Bouin

Le Foyer Rural de Bouin organise un repas choucroute le 4 février 2023 à la salle des fêtes à Bouin.



➤ Les Ecuries du Breuil

LES FÊTES À PONEY ET LES COMPÉTITIONS

Pour Halloween, une vingtaine d'enfants ont déguisé leur poney et déambulé dans le village pour la récolte des bonbons.

Si la météo le permet, on remet ça le 21 décembre avec le Père Noël.



Le 4 décembre, c'est une centaine de cavaliers de compétition en dressage et obstacle, qui ont concouru sous un ciel clément : pas de pluie !

Prochain concours le 26 février 2023, nous espérons avec le manège.

Comme pour la salle des fêtes, un parking devient nécessaire.

Bonnes fêtes à tous

Les Ecuries du breuil 06 87 11 48 17

➤ ACCA de Bouin, Hanc et Pioussay

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous invitons à noter la date du repas le samedi 18 février 2023 et nous vous tiendrons informés en début d'année du menu et du prix du repas.

Les Présidents

LE BREUIL COIFFAULT

Commune de VALDELAUME (entre Sauzé Vaussais et Chef Boutonne,

LE 31 DÉCEMBRE 2022

à partir de 20 h 00



RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Organisé par le COMITE DES LOISIRS DU BREUIL COIFFAULT

* * * * *

Venez fêter la Nouvelle Année !

Avec vos couverts et votre panier,

APERITIF et DESSERT offerts,

Avec ANIMA SOIREE, Ambiance Assurée !!!

* * * * *

PARTICIPATION :

ADULTES : 15 €

ENFANTS : Gratuit

jusqu'à 10 ans

RÉSERVATIONS AVANT LE :

26 DECEMBRE 2022

(Nombre de places limitées)

05.49.29.89.46 // 05.49.27.66.20

06.70.31.41.41 // 07.50.69.23.60

Pour passer un hiver serein !

écowatt

Votre météo pour
une consommation
responsable.

Téléchargez l'application
et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure



**DES PRÉVISIONS
JOURNALIÈRES**
en fonction des régions.



**DES SIGNAUX
CLAIRS :**

VERT : pas d'alerte, tout va bien.



ORANGE : le système électrique
est tendu. Les éco-gestes
sont les bienvenus.



ROUGE : le système
électrique est très tendu.
Coupures inévitables si
nous ne baissions pas notre
consommation.

DES NOTIFICATIONS

pour être alerté des moments de
tension sur le système électrique.
C'est alors qu'il faut agir sur sa
consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont
en rouge : à partir de
21h30, vérifiez si votre
quartier est concerné
le lendemain par le
délestage
sur www.gereedis.fr
ou sur www.ehedis.fr
(selon votre gestionnaire de réseau)

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité
et maîtriser l'augmentation de sa facture

- * Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h/13h et 18h/20h.
- * Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- * Baisser la température de chauffage à 19°.
- * Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- * Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- * Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- * Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- * Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- * Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- * Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- * Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- * ...

*L'énergie la moins chère
est celle que nous ne
consommons pas.*

Les conseils pratiques



**RADIO
À PILE
& JEUX**

pour occuper le temps.



NOURRITURE

ne nécessitant pas
de cuisson (conserves,
petits pots bébé...).



**LAMPE
DE POCHE**
bougies, briquet
ou allumettes.



BATTERIES

Pensez à recharger
vos appareils et les
batteries externes



**NE PAS PRENDRE
L'ASCENSEUR**

**LAISSER
OUVERT**

les ouvrants électrique
(volet roulant, portail
ou porte de garage
électrique)



APPAREILS SENSIBLES
Coupez leur alimentation
avant le créneau horaire de
la coupure

**VÊTEMENTS
CHAUDS**



DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :



Le matin
8 h / 13 h



Le soir
17 h 30 / 20 h 30

- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de 2 h.

- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.

- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...).



Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

SIÉDS
Fédérateur d'énergies

PHOTO MYSTERE : « KEKOLE K'SA »

Cette photo a été prise sur la Commune de VALDELAUME, où ? A vous de deviner ...



Nous organisons un petit concours ludique tout au long de l'année. A chaque bulletin à vous de retrouver où a été prise la photo et ce qu'elle représente, vos réponses seront à envoyer sur la boîte mail de la Mairie : mairie-valdelaume@paysmellois.org

ou par courrier déposé dans la boîte aux lettres avec vos coordonnées, à l'adresse suivante :

« MAIRIE DE VALDELAUME – PHOTO MYSTERE

1 rue du Puits Grelet – HANC - 79110 VALDELAUME ».

Le gagnant recevra un lot, s'il y a plusieurs bonnes réponses, un tirage au sort sera pratiqué parmi les bonnes réponses. Le résultat et la réponse seront communiqués dans le bulletin suivant.

La gagnante du concours du bulletin n°12 est Mme Cathy Charrier, le lot gagné est un bon d'achat chez la fleuriste de Chef-Boutonne « le Jardin du Temps ».

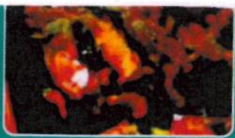
La photo du précédent journal est le chaudron présent sur la toiture d'une maison se situant au lieu-dit La Touche à Hanc. Ce chaudron servait de paratonnerre autrefois.

Merci de votre participation !



Portage de Repas à DOMICILE

Mellois - Chef-Boutonne - Brioux sur Boutonne



FABRICATION
Locale
à partir de **8,95€**



Remise
de **5%**
sur votre
première
facture sur
présentation
de ce bon
valable jusqu'à
fin 2022*

* Voir modalités
auprès de la résidence
Le Chemin Vert

Particuliers et Professionnels

RÉSIDENCE

Le Chemin Vert

14 Rue des mimosas
79110 Chef Boutonne
05 49 07 15 19
06 42 63 01 97
cheminvert79@orange.fr



FABRICATION
Locale
à partir de **8,95€**

Exemple de Menu

- > Mousse de canard
- > Aile de raie
aux câpres,
riz basmati
(Fromage optionnel)
- > Tarte tatin

Options

Soupe - Fromage

Combien de repas ?

- Le service offre une grande souplesse, il est possible de prendre de **1 à 7 repas par semaine**, selon les besoins et souhaits de chacun.
- Nous travaillons **365j/an**, il n'y a aucun engagement, ni dans la durée, ni dans le nombre de repas.
- Les **RÉGIMES PARTICULIERS** peuvent être respectés sur présentation et prescription médicale.

Les livraisons sont effectuées l'après-midi
le lundi, mercredi & vendredi

Remise
de **5%**
sur votre
première
facture sur
présentation
de ce bon
valable jusqu'à
fin 2022*

* Voir modalités
auprès de la résidence

RÉSIDENCE

Le Chemin Vert

14 Rue des mimosas
79110 Chef Boutonne
05 49 07 15 19
06 42 63 01 97
cheminvert79@orange.fr

PORTAGE DE REPAS

SPAR SAUZE VAUSSAIS

FABICATION MAISON

Large secteur de livraison : Sauze Vaussais, Limalonges,
Maire Levescault, Plibou, Lorigne, La chapelle Pouilloux, Valdelaume

Différentes formules selon vos besoins

Possibilité de livraison de courses avec vos repas.

N'hésitez pas à nous contacter au 0549294653 ou par mail

sparsauzevaussais@orange.fr

**REJOIGNEZ-NOUS
JOIN US!**

PHOENIX YOGA

Mardi / Tuesday

La salle des fêtes, le Breuil Coiffaud, 79110

09:30 Viniyoga Express (45 mins)

En français et en anglais

10:30 Hatha Yoga (75 mins)

En anglais / in english



Les cours sont accessibles à tous/ Suitable for all

10 Janvier-14 Février / 10 Jan - 14 Feb 2023

6 cours, 6 classes (75mins) 66€

6 cours, 6 classes (45 mins) 44€

Réservez en ligne sur / Book online at
www.phoenixyogafrance.com
Email: kate@phoenixyogafrance.com

Marc Plummer El Siret: 842 760 159 00017
Kate Plummer El Siret: 842 761 710 00016



Associations, Professionnels

Vous souhaitez faire connaître votre activité (associations, entreprise...etc), n'hésitez pas à contacter la mairie pour insérer un article dans les prochains bulletins.

Noix de Saint-Jacques et purée de potiron



Ingrédients :

- 10 noix de Saint-Jacques
- 1 échalote
- 1 potiron
- 20cl de crème fraîche
- 10cl de lait
- 15cl de bouillon de volaille
- 1 demi cuillère à café de safran
- Sel et poivre

Préparation :

1. Dans une poêle huilée, faites dorer les noix de Saint-Jacques. Additionnez l'échalote émincée.
2. Dans une casserole, mettez le potiron en morceaux avec le lait. Faites chauffer à feu doux. A mi-cuisson, versez la crème fraîche, puis le bouillon de volaille. Mettez le safran en fin de cuisson, quand le potiron est réduit en purée. Salez et poivrez.
3. Servez les noix de Saint-Jacques avec la purée de potiron pour ce repas de fête.

Astuce : Purée de potiron ou de [marrons](#), les noix de Saint-Jacques rôtis dénoteront dans tous vos veloutés.

<https://www.demotivateur.fr/food/12-recettes-pour-un-repas-original-a-noel-27014>

Coloriage de Noël



Publication de la commune de Valdelaume
Directeur de publication : Le maire de Valdelaume
Imprimé et distribué par nos soins à 550 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique